

FAITS DIVERS.

SUICIDE.—M. William Storrs, commissaire de police à Rochester, s'est donné volontairement la mort, lundi matin, en se jetant dans la citerne qui se trouve dans la cour de sa résidence. On attribue son suicide à un accès d'aberration mentale.

ASSASSINAT.—Nous lisons dans une correspondance particulière de Paisandu (Rio de la Plata) datée du 22 mai :

"Hier à 4 1/2 heures de l'après-midi don Pablo de la Morvonnais a été assassiné au milieu de la Calle del Puerto. L'assassin est en prison, et il révélera sans doute à l'instigation de qui il a agi, car c'est un étranger que personne ici ne connaît. La mort a été instantanée, et don Pablo n'a pas dit un seul mot. Il était debout, parlant, avec deux bateliers, quand l'assassin s'est approché par derrière et lui appliquant un pistolet sur la tête a fait feu deux fois.

HOMICIDE.—Avant hier soir vers 11 1/2 heures, à la suite d'une altercation devant le cabaret de Peter McAleer, Delancey street, un nommé Patrick Cassels a frappé violemment Peter Wilson, camionneur au n. 190 Delancey street et frère du capitaine de Police Wilson, du vingt-deuxième precinct. Wilson est tombé, sa tête a porté sur le pavé, et quand on l'a relevé il avait perdu connaissance et le sang jaillissait de la bouche, des narines et des oreilles. Le blessé a été porté sur un brancard dans la station de police, où il a été examiné par le docteur Roberts, qui a déclaré que la blessure n'offrirait aucun danger. En conséquence Wilson a été transporté à son domicile, et il est mort à 5 1/2 heures du matin. Patrick Cassels est écroué. Les détails de la scène dans le cabaret McAleer ne sont pas connus, les nombreux témoins refusant de divulguer ce qui s'est passé sous leurs yeux. Peut-être se montreront-ils moins réservés devant la justice.

DÉRAILLEMENT.—Avant hier soir le wagon à lits d'un train du chemin de fer Atlantic, Mississippi and Ohio, a déraillé et roulé au fond d'un talus, près de New River Bridge, (Virginie.) Un aiguilleur a été tué, et le conducteur du wagon à lits a eu une jambe cassée. Une demi-douzaine de voyageurs ont en outre reçu des blessures de peu de gravité.



CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour des Hangars à Farine," seront reçues à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le PREMIER JOUR d'AOUT prochain, pour la construction de deux Hangars à Farine sur les Bassins St. Gabriel maintenant en voie de construction.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question au Bureau du Canal, Montréal, le et après LUNDI, le VINGT-UNÈME JOUR de JUILLET, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, } Ottawa, 17 Juillet 1873. } 4-20-2f

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant :

"COOKSHIER, 21 décembre 1872. "A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

"MONSIEUR.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très excellent.

Votre etc., "S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois; mais comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet. J. V. MORGAN, Propriétaire, 75, RUE ST. JACQUES, Montréal.

4-28-

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-20 22 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

1873. Image of a steamship. 1873. Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT. Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connoction avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT. Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÈQUE. (Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendant les Rapides. Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai. On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-261 R. W. SHEPHERD, Président.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2577

HOTEL SAINT-LOUIS, KAMOURASKA

LE SOUSSIGNÉ informe les Touristes qu'il vient d'ouvrir le grand Hôtel tenu par Mme. Smith depuis six ans. Il a fait à cet établissement les réparations nécessaires pour qu'il demeure une maison de première classe. Un piano et autres instruments de musique seront à la disposition des pensionnaires; aussi, des chambres pour les bains à l'intérieur de la maison, et sur la grève.

Le vapeur "Clyde" fera régulièrement deux voyages par semaine. Le quai n'est qu'à quelques pas de l'Hôtel. Les voitures de M. Thomas Ward seront constamment à la disposition de nos hôtes, et il y aura aussi des chaloupes pour les excursions aux Isles ainsi que pour la pêche. A. E. TALBOT, propriétaire.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. 4-2777 R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette baguelette on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros specimens sont fournis gratis sur demande. G. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

DAY & DEBLOIS, FONDEURS ET MANUFACTURIERS,

No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL,

EXÉCUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisse, savoir: Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'Éviers, Bains, Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faite à ordre sous le plus court délai, à bas prix. 4-211

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with columns: Prix, Valeur. Items include: Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: \$500 (5,000 00); Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tanneries] \$700 chaque (1,400 00); Huit lots de terre [Chemin Ste. Catherine] \$300 chaque (2,400 00); Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] \$150 chaque (7,200 00); Un prix en Or de mille piastres (1,000 00); Cinquante prix de \$50 chaque (2,500 00); Cent prix de \$5 chaque (500 00); Deux cents prix de \$3 chaque (600 00); Six cents prix de \$1 chaque (600 00); Mille dix prix valant... \$21,200 00

DONS:

Table with columns: Item, Amount. Items include: 1—A l'Évêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale (2,000 00); 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes (1,000 00); 3—Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul] (1,000 00); 4—Aux Sœurs du Bon Pasteur (500 00); 5—Aux Jésuites (500 00); 6—Aux Oblats (500 00); 7—Aux Sœurs de la Miséricorde (500 00); 8—Aux Sœurs de la Providence (500 00); 9—A la Colonie Piopolis (500 00); Total: \$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal. Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt. Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public. Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 7f

GEORGE YON, MARCHAND DE POÊLES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Tout commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-33 22.

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIÈRES, SABOTIERS, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES pour Eau à la glace, CASSEROLE, etc., etc.

Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadenas d'or.) 4-24

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 7f

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-442

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.)

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Prix: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIER: 319--RUE ST. ANTOINE--319 MONTREAL.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché. COPINION PUBLIQUE RELIEUR. PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-492f

"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jeudis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.